

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2018-001/PR/MAEPERH portant adoption du projet de budget prévisionnel 2018 du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires (LANAA).

n° 2018-001/PR/MAEPERH

MinistèreMINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DE LA
PECHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEU-
TIQUES**Date de publication**

2 janvier 2018

Numéro JO

n° 1 du 15/01/2018

Date du numéro

15 janvier 2018

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi n°200/AN/07/5ème L du 22 décembre 2007 portant organisation de l'Administration du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer, chargé des ressources hydrauliques

VULa Loi n°48/AN/06/6ème L du 19 avril 2009 portant création du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires

VULe Décret n°2009-0197/PR/MAEM du 29 août 2009 portant organisation et fonctionnement du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires

VULe Décret n°2013-044/PRE du 31 mars 2013 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2013-045/PRE du 31 mars 2013 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leurs attributions

VULe Décret n°2014-279/PR/MAERH du 06 octobre 2014 portant nomination du Directeur du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires

VUL'Arrêté n°85-1162/PR/SG du 07 septembre 1985 portant fixation des tarifs applicables au service de l'Elevage et des Pêches

VUL'Arrêté n°2008-0421/PR/MAEM-RH du 06 juillet 2008 portant modification des tarifs de redevance pour l'établissement des certificats sanitaires et instaurant une contribution à la sécurité alimentaire

VUL'Arrêté n°2010-393/PR/MAEM-RH portant modification de certaines dispositions de l'arrêté n°2009-757 PR/MAEM-RH, relatif aux tarifs de redevances applicables lors du contrôle vétérinaire et alimentaire

VULe Décret n°99-0078/PR/MFEN portant sur la définition et la Gestion des établissements publics à caractère administratif

VULa Délibération n°001 du Conseil d'Administration du 29 novembre 2012 portant approbation du Budget prévisionnel 2013

VULa Délibération n°002 du Conseil d'administration du 27 novembre 2014 portant approbation du Budget prévisionnel 2015

SUR Proposition du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer, chargé des Ressources Hydrauliques.

TEXTE INTÉGRAL

Article : Le projet de Budget prévisionnel 2018 du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires s'établit comme suit

- En produit :376 535 536 FDJ– En charges
:286 748 333 FDJ– Budget d'investissement :89 787
203 FDJ
- Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et diffusé partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH